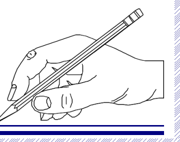


Une manière différente de penser au service d'une pensée différente



Etudes surveillées : mode d'emploi !



I. Nature du projet

L'association TED-autisme Genève met en place le projet « études surveillées » qui répondra aux besoins des parents d'enfant avec autisme de bénéficier d'un relais **à la sortie** de l'école de leur enfant et/ou le mercredi. L'expression « études surveillées » est générique et pourrait induire en erreur. Ce projet s'adresse bien à TOUT enfant TED, quel que soit son niveau de communication, qu'il soit verbal ou non. L'enseignement prodigué sera adapté à ses compétences.

Dans le cadre de ce projet, l'association se charge de :

- sensibiliser les personnes souhaitant intervenir auprès des enfants (que nous nommerons ci-après « intervenants »),
- mettre en contact les intervenants et des familles souhaitant bénéficier de leurs services,
- de mettre en place une liste de professionnels qui assureront une supervision en début et à la fin de la période d'intervention.

Pour effectuer une bonne prise en charge d'un enfant avec autisme il est indispensable de comprendre les particularités que leur trouble engendre. L'association propose donc une sensibilisation aux personnes voulant intervenir dans le cadre du projet « études surveillées ». **Ces cours sont gratuits mais obligatoires pour participer au projet** (limité à 30 personnes/session).

II. Les options

Il y a trois options possibles :

Options :		A qui demander ?	Formation pour les pros (attestation fournie *)	Tarifs des cours (à charge des parents)	Supervision** A charge des parents
1.	Etudiants qui font leur **travail de master** : accord avec l'Université de Genève	Mme Britt-Marie Martini-Willemin Université de Genève – Section des Sciences de l'Education ou Carolina Villiot Carolina.villiot@hotmail.com	obligatoire	Gratuit (mais travail crédité dans leurs études)	Obligatoire A raison de deux fois par année **A charge des parents**
2.	**Etudiants** qui souhaitent faire partie du projet mais qui ne feront pas partie du projet « Université »	TED-autisme Genève info@autisme-ge.ch	obligatoire	20 frs/heure	Fortement conseillée **A charge des parents**
3.	**Pros** ou **étudiants** déjà en possession d'un **master**	TED-autisme Genève info@autisme-ge.ch	obligatoire	30 frs/heure	Fortement conseillée **A charge des parents**

* Il n'est pas possible de s'engager auprès des familles sans l'attestation délivrée par TED-autisme Genève.
** Nous conseillons vivement aux parents de prévoir deux supervisions (au minimum) par année.

III. La formation des intervenant/es

Quelque soit le statut de l'intervenant (option 1, 2 ou 3), il est **obligatoire,** pour participer à ce projet, de suivre la formation (3x2 heures) organisée par TED-autisme Genève.

- La formation est assurée par Mme Brigitte Cartier-Nelles, psychologue-formatrice agréée TEACCH.
- Il y a deux sessions de formation par an : en octobre et février. La session est limitée à 30 participants. Elle est annulée en cas d'inscriptions insuffisantes (minimum 8). Enregistrement des inscriptions par ordre d'arrivée. Places réservées d'office aux étudiants qui font leur travail de master.
- Pour savoir s'il y a encore des places disponibles et connaître les dates des formations et le lieu, consultez le site !

Les personnes qui suivent la formation reçoivent une attestation qui leur donne accès au projet « études surveillées ».

L'association se charge d'ajouter le nom de l'intervenant qui a suivi la formation dans la liste des intervenants possibles. Cette liste est publiée sur le site.

Si, l'année suivante, un intervenant ne veut plus participer au projet, il écrit à l'association qui retirera son nom de la liste des intervenants possibles.

NB : l'association organise, par ailleurs, un lundi par mois, des cours de sensibilisation à l'autisme qui sont aussi gratuits. Ces cours complètent très bien la mini formation mise en place pour le projet « études surveillées ». Il est donc vivement conseillé de les suivre. Infos sur le site.

IV. La supervision

La supervision sert à évaluer le travail fait par l'intervenant auprès de l'enfant, tout en complétant les informations qu'il a reçues lors de la mini formation initiale. Elle permet aussi de réajuster, au besoin, les objectifs psychopédagogiques fixés en début de travail et de perfectionner et/ou augmenter les moyens pour les atteindre.

La supervision permet de seconder l'intervenant, qu'il soit encore en formation ou pas, dans sa tâche en l'aidant à mieux connaître les outils indispensables à bien encadrer les enfants avec autisme.

La supervision est assurée par un/e psychologue-formateur. Elle est à charge des parents. Le tarif est à définir avec chaque superviseur. Une supervision a lieu, en général, une fois en début d'année et une fois en fin d'année.

Pour **l'option 1**, c'est l'Université en coordination avec Mme Brigitte Cartier-Nelles, qui met en contact le superviseur avec les familles. **La supervision est obligatoire**.

Pour **les options 2 et 3**, ce sont les parents qui prennent contact avec le superviseur. La supervision n'est pas obligatoire, mais fortement conseillée.

Liste des ressources pour les supervisions :

	e-mail (de préférence)	Téléphone
❖ Brigitte Cartier-Nelles (psychologue et responsable – formatrice du projet)	bnelles@orange.fr	+33 450 79 59 01
❖ Carolina Villiot (coordinatrice avec l'université)	Carolina.villiot@hotmail.com	
❖ Patrick Bruderlein (docteur en psychologie)	Patrick.Bruderlein@unige.ch	+41 22 37 98646
❖ Aurélie Limousin, (psychologue)	aurelie.limousin@gmail.com	
❖ Dimitri Gisin (psychologue)	dimitri.gisin@gmail.com	

 Cette liste peut être mise à jour ! Consultez régulièrement ce document sur notre site !

NB : le nombre de nos superviseurs, malheureusement, n'étant pas élevé, nous vous prions donc de vous armer TOUS de patience ! Merci !

V. Engagement auprès des familles

L'enfant avec autisme a besoin d'une très grande stabilité et cohérence, autant au niveau relationnel qu'au niveau des moyens employés. Tout changement le perturbe beaucoup. Nous demandons donc à l'intervenant, s'il s'engage dans ce projet, de s'engager pour l'année.



Il est **indispensable d'avertir** les familles en cas d'absence (prévue ou impromptue).

Les intervenants sont souvent seuls en charge des enfants pendant ce laps de temps parascolaire, il faut donc en cas d'absence que la famille puisse trouver une solution de garde.

VI. Inscriptions

Comment s'inscrire si vous êtes un étudiant ou un pro ?

Option 1 : voir avec l'Université. C'est l'Université qui met les étudiants en contact avec les familles si ces dernières ont coché cette option dans leur formulaire d'inscription. Attention : nombre de places limité.

Option 2 : pour les étudiants en cours d'études, veuillez envoyer à info@autisme-ge.ch :

- CV
- Lettre de motivation
- Remplir **le formulaire« inscription_intervenants »**

Option 3 : pour les pros ou étudiants déjà en possession d'un master, envoyez à info@autisme-ge.ch:

- CV (photocopie des diplômes)
- Remplir **le formulaire « inscription_intervenants ».**

Comment s'inscrire si vous êtes le parent ?

- Remplir le **formulaire « inscription parents »** et le renvoyer à info@autisme-ge.ch

Vous avez aussi la possibilité de renvoyer vos formulaires sous pli à :
TED-autisme Genève 4, rue des Pavillons 1205 Genève

Comment vous mettre en contact les uns avec les autres ?

TED-autisme n'ayant qu'un secrétariat bénévole vous propose la formule suivante :

L'association enregistre les demandes des parents dans une base de données en indiquant les jours et heures souhaitées et leurs coordonnées.

L'association enregistre l'offre des pros * en distinguant les 3 catégories (= tarifs différents) avec leurs coordonnées.

Ces deux listes (Excel) seront mises on-line sous la rubrique : « Etudes surveillées » (voir colonne de droite sur notre site).

Ce sont ainsi parents et professionnels (options 2 ou 3) qui, en consultant la liste sur le site, se mettent **directement** en contact les uns avec les autres (sans passer par l'association). Pour les étudiants « master » c'est l'Université qui fait les démarches auprès des familles.

La liste des parents est mise à jour au fur et à mesure des demandes, celle des professionnels UNIQUEMENT après des sessions de formation qui seront agendées selon le nombre de demandes. Les sessions de formation sont annoncées sur notre site.

* Une fois l'attestation reçue, l'étudiant ou le professionnel est inscrit sur notre liste d'intervenants possibles.

ATTENTION PARENTS : seules les personnes inscrites sur cette liste ont suivi la formation TED qui garantit au moins une sensibilisation aux particularités dans l'accompagnement des enfants avec TED aux intervenants.